TD2 Gestion des systèmes d’information

Un système d’information (SI) est un ensemble organisé de ressources qui permet de collecter, stocker, traiter et diffuser de l’information. Il s’agit d’un système composé de deux sous-systèmes, l’un social et l’autre technique :

-Le sous-système social est composé de la structure organisationnelle et des personnes liées au SI

-Le sous-système technique est composé des technologies et des processus concernés par le Si

Donc un SI est un ensemble de ressources permettant la collecte, le stockage la structuration la modélisation, la gestion, la manipulation l’analyse, le transport, l’échange et la diffusion de l’information.

Dans notre étude de cas, nous sommes chargés d’organiser le SI d’une EPCI comprenant les communes de Gihabit , Belendroit et Nulvue. Pour le moment, les SI des différentes communes souffrent de déséquilibres des facteurs sociaux et techniques. Voici un bilan actuel des ressources de chaque commune :

-Gihabit :

-200 ordinateurs et imprimantes dont 50 ordinateurs qui ont plus de 8ans

- 3 serveurs (windows, sauvegarde autonome)

-serveur 1 : gestion de paie (interne, pas de souci)

-serveur 2 : gestion financière (pas de souci)

-serveur 3 : partage des fichiers (pas de souci)

- 350 agents de commune

-réseau médiocre (ADSL)

-Système d’exploitation : Windows 2000 à Windows 8

-Bureautique : OpenOffice à Office 2010(pas de gestion des licences)

-Belendroit :

- 200 ordinateurs/imprimantes

- 3 agents en charge du domaine informatique

- pas de serveurs

- réseau pas géré

- Système exploitation : Windows, Linux Ubuntu

- gestion des droits médiocre

- Moyenne âge pc + 5ans

-Bureautique : Office 2003-2010

-Nulvue :

-infogérance du service informatique

- hébergement des services de compta, gestion de paie et facturation

- prestation très onéreuse

- mauvais accès internet

- 250 machines (dont 30% mac)

- 1 seule personne en charge du domaine informatique à temps partiel

- wifi public géré par le prestataire externe

- Bureautique : Office 2003-2010

Suite-à ce constat nous avons établi le plan de stratégie suivant :

Nous allons équilibrer les ressources matérielles des 3 parcs informatiques qui sont aujourd’hui bien trop disparates. C’est-à-dire : centraliser les opérations, les ressources, et harmoniser le parc informatique.

Le premier point de notre stratégie concerne l’amélioration de l’accès internet des différentes communes, nous souhaitons installer un réseau de fibre optique pour ces communes. Car aujourd’hui l’accès internet est soit très restreint ou inexistant. En effet dans la commune de Gihabit nous devons remplacer la ligne ADSL qui se fait vieillissante, à Belendroit et Nulvue, il faut entièrement équiper le parc d’un nouveau réseau fibré afin de garantir la fiabilité et la sécurité de ce réseau ainsi que de gérer ce dernier.

Le second point concerne la centralisation de la gestion économique et sociale des trois communes. On va regrouper le système de gestion de paie, de compta, de listes électorales, de facturations diverses et de personnel des 3 communes sur les serveurs dédiés de Gihabit. Cela permet, dans l’esprit de l’EPCI de centraliser les opérations économiques et sociales en un même endroit, accessible par toutes les mairies grâce au premier point de notre plan stratégique.

Enfin pour Nulvue nous allons résilier le contrat avec le prestataire externe car trop onéreux pour une mauvaise fiabilité. Cette décision entrainera une réduction des coûts liés à l’informatique. Elle pourra ainsi, ne plus être dépendante des applications de gestion et de l’hébergement de son fournisseur. Cependant Le transfert des données de cette dernière devra être réalisé et de même, pour Belendroit la migration des données devra être également effectuée.

D’un point de vue humain, les agents responsables de la gestion du parc informatique devront gérer les serveurs de Gihabit ainsi que la connectivité des communes à ces derniers et le nouveau parc informatique mis en place lors du regroupement des communes.

Ainsi, nous allons détailler le 3ème point de notre plan stratégique : l’amélioration du parc informatique.

Cette opération de mise à jour du parc informatique sera pilotée par les 6 agents en charge du domaine informatique des communes.

Un outil d’administration des droits, seuls les administrateurs du réseau ( 6 agents) auront les privilèges d’administrateurs, ce qui renforcera la sécurité. Un service DESK sera aussi mis en place et administré par ces derniers. Ils gèreront aussi la CMDB(configuration et management de base de données) des serveurs.

Dans un premier temps, tous les ordinateurs de plus de 5 ans dans les 3 communes seront remplacés par des ordinateurs modernes équipés de windows 10 destinés à la bureautique.

De même, tous les ordinateurs restants seront mis à jour vers windows 10, en commençant par les distributions linux ubuntu puis l’on mettra à jour les ordinateurs sous windows en partant des versions les plus proches de windows 10 (windows 7 et 8)

Il y aura aussi une harmonisation des versions des logiciels de bureautique.

Des licences Office 2016 seront installés sur tous les PC mis à jour.

Ce plan stratégique va donc permettre une amélioration globale de la qualité de service, une centralisation de la gestion du parc, une réorganisation de l’assistance utilisateur et la réduction des coûts liés à l’informatique.

Ce plan d’action permet donc d’amener le système d’information de l’EPCI au 21ème siècle.